

Épargne-crédit

L'activité bancaire progresse en 2016

Dans un environnement financier marqué par des taux faibles et une reprise mondiale fragile, le financement de l'économie et la collecte de dépôts continuent de progresser en Guyane. L'encours sain de crédits s'inscrit en hausse de 4,9 % (soit + 141,8 M€) sur l'ensemble de l'année 2016 pour s'établir à 3 041,9 M€ fin décembre.

David Fardel, Alexis Léonard, Damion Gordon, Benjamin Michallet, Iedom

Dans un contexte économique porté par un léger redressement du climat des affaires, une inflation modérée et des taux d'intérêt faibles, l'encours bancaire a maintenu sa progression avec une croissance de 4,9 % en 2016. Cette hausse porte l'encours sain à 3 042 M€ à fin décembre. En revanche, la contraction des marges de crédit (constatée également dans l'hexagone) et une concurrence accrue ont amené les banques à réorganiser leurs réseaux. La BNP (dernière banque de plein exercice présente en Guyane avant la réorganisation) est désormais une succursale de la BNP Antilles-Guyane basée en Martinique. Par ailleurs, courant 2016, la Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse (CEPAC) a racheté l'ensemble des activités de la Banque des Antilles Françaises (BDAF) aux Antilles-Guyane.

Progression des actifs financiers portée par l'épargne des ménages

En 2016, les actifs financiers détenus par les établissements de crédit augmentent de 4,8 % (+ 80 M€) portant l'encours total à 1 756 M€. Les actifs financiers des entreprises se sont appréciés de 3,7 % (+ 17 M€) portant leur valeur totale à 467 M€ fin 2016. Ils représentent 26,6 % des dépôts, contre 26,9 % fin 2015. L'épargne des ménages s'inscrit également en hausse de 3,5 % (soit + 38 M€) moins vigoureuse que l'année précédente (+ 3,8 %, soit + 40 M€). Cet encours s'établit à 1 133 M€, soit 64,5 % de l'ensemble des dépôts, une part qui se

contracte légèrement par rapport à 2015 (65,3 %).

L'encours sain de crédit croît de 4,9 % sur un an

Au 31 décembre 2016, l'encours sain total des crédits bancaires atteint 3 042 M€, en croissance de 4,9 % sur un an (+ 142 M€). Les entreprises demeurent les premiers bénéficiaires du financement bancaire avec 51,2 % de l'encours sain. Les ménages constituent le deuxième segment de clientèle avec 33,6 % de l'encours, et les collectivités locales représentent 11,9 %.

Sur 2016, le financement des entreprises progresse de 6,5 % portant ainsi l'encours à 1 557 M€. Les crédits immobiliers augmentent de 5,4 % pour atteindre 935 M€, soit 60,1 % de l'encours. Les crédits à l'investissement augmentent de 8,9 % pour s'établir à 531 M€, s'appuyant principalement sur la hausse des crédits à l'équipement. Les crédits d'exploitation progressent de 10,1 %. Parallèlement, l'encours sain des crédits aux ménages augmente à nouveau (+ 3,0 %) pour atteindre 1 003 M€ fin décembre 2016. Cette hausse s'explique par la progression de l'encours des crédits à l'habitat (+ 3,8 %, soit + 30 M€), constituant près de 81,8 % de l'encours. Quant aux crédits à la consommation, leurs encours augmentent de 1,0 %, soit + 2 M€. Enfin, l'encours sain de crédit aux collectivités locales diminue de 4,9 % (soit - 17 M€).

En 2016, les créances douteuses brutes s'élèvent à 88 M€, dont 51 M€ sont provisionnées. Les créances douteuses des entreprises diminuent de manière notable sur un an (- 27,9 %, soit - 8 M€) après une progression marquée en 2015 (+ 48,0 %, soit + 9 M€).

Le phénomène de surendettement progresse en Guyane

Alors qu'une diminution est observée aux Antilles ainsi que dans l'hexagone (- 10,52 %), 236 dossiers ont été déposés en 2016 au secrétariat de la commission de surendettement assuré par l'Iedom Guyane, contre 206 l'année précédente. Comme les années précédentes, cette tendance s'explique par une mise en œuvre soutenue des expulsions locatives, mais également par une meilleure anticipation des déposants dans la résolution de leurs difficultés : on note en effet que les dettes locatives sont beaucoup moins élevées que les années passées.

Le montant total agrégé des dettes atteint 7,8 M€, représentant un endettement moyen de 42 400 € et 7,3 dettes en moyenne par dossier. Les dettes de charges courantes concernent 93 % des dossiers, les crédits à la consommation 71 % des dossiers, et les dettes immobilières 16 %.

Pour en savoir plus

- Rapport Annuel Guyane 2016 - Édition 2017 de l'IEDOM et les notes Infos financières. Toutes les publications de l'Institut sont disponibles en ligne sur le site internet : <http://www.iedom.fr/>

1 Chiffres clés

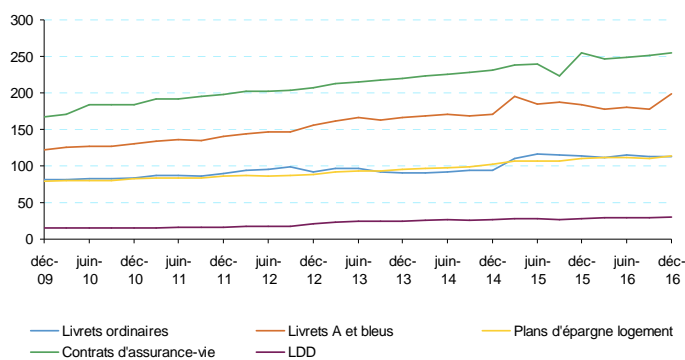
Encours des crédits (en millions d'euros et en %)

	2012	2013	2014	2015	2016	Variation 2016 / 2015 (en %)
Entreprises	1 277,8	1 353,8	1 443,9	1 461,8	1 556,9	6,5
Crédits d'investissement	388,6	409,3	446,0	487,3	530,9	8,9
dont Crédits à l'équipement	294,0	314,5	348,8	375,7	416,2	10,8
Crédits à l'habitat	782,1	841,0	911,7	887,0	935,0	5,4
Crédits d'exploitation	101,0	94,1	77,3	81,6	89,9	10,1
Ménages	795,7	857,9	882,3	971,2	1 002,7	3,2
Crédits à la consommation	164,7	170,7	171,8	180,5	182,3	1,0
Crédits à l'habitat	630,9	687,0	709,8	790,6	820,2	3,8
Collectivités locales	380,7	356,2	358,7	346,5	329,7	-4,9
Crédits d'exploitation	0,6	0,7	4,9	3,2	3,2	-0,9
Crédits d'investissement	379,8	355,5	353,8	343,3	326,5	-4,9
dont Crédits à l'équipement	379,8	355,5	353,7	342,8	326,1	-4,9

Note : encours au 31 décembre de l'année, en M€
Source : Iedom, Surfii.

2 Hausse de l'épargne en Guyane

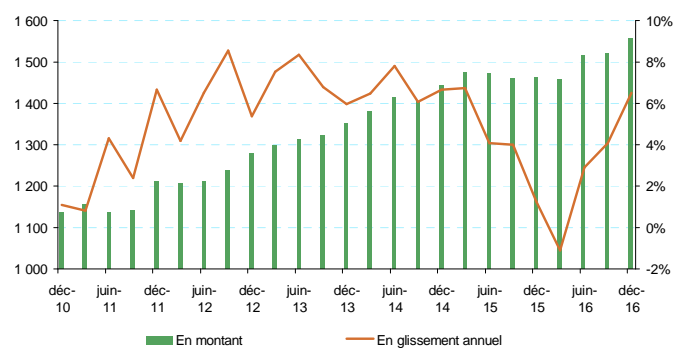
Actifs par agents, établissements de crédit installés localement (en millions d'euros)



Source : Iedom, Système unifié de reporting financier (Surfi).

4 Remontée de l'encours des crédits aux entreprises

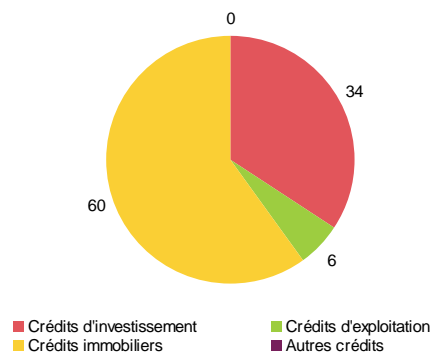
Encours des crédits aux entreprises (en millions d'euros et en %)



Source : Iedom, Surfii.

3 60 % des crédits accordés aux entreprises concernent l'immobilier

Répartition des crédits aux entreprises (en %)



Source : Iedom, Surfii.